

LE BRÉSIL

ET

ROSAS.

PARIS.

IMPRIMERIE PAR M. CHUNOT ET C<sup>o</sup>,

RUE MONTMARTRE, 26.

1851



Cup. 405. C. 37.

R.C.

# LE BRÉSIL

ET

## ROSAS.



PARIS.

IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET C<sup>ie</sup>,

RUE RACINE, 26.

—  
1851.





Je ne veux pas remuer toutes les questions qui se rattachent à notre intervention dans la Plata et aux traités Le Prédour. Sur les généralités de l'affaire elle-même, sur les devoirs qu'impose à la France le soin de son honneur et de ses intérêts, il s'est fait depuis dix-huit ans une vaste instruction dont tous les éléments sont entre les mains du public et dans laquelle ont été entendus tour à tour tous les chefs de cabinet, tous les hommes éminents du parlement et de la diplomatie.

Si peu qu'on ait été mêlé par ses fonctions ou par ses études aux choses de la politique, on a une opinion faite sur Rosas et son gouvernement, sur Montevideo et ses défenseurs, sur notre intervention si variée dans ses phases, si uniforme dans ses échecs !

De tout cela je ne veux rien dire que ce qui sera absolument indispensable à l'objet spécial du travail que je soumets au public. Je ne traiterai qu'un seul

côté de la question, et je ne m'exposerai pas à des redites, car ce côté est entièrement nouveau; il s'est révélé depuis la dernière et solennelle discussion qui a eu lieu en décembre 49 et en janvier 50. Les faits qui s'y rattachent sont mal connus en Europe, et comme, selon moi, la question intéresse au plus haut point notre avenir commercial, comme elle est grosse des mécomptes les plus graves et les plus immédiats, mécomptes qui jusqu'ici étaient en dehors des courtes prévisions du législateur, il me paraît utile, nécessaire même de porter ces faits avec leurs conséquences à la connaissance de l'Assemblée, pour qu'elle sache au moins sur quoi elle vote.

Quand je parle de la nouveauté absolue de la question, je m'explique. Il est très-vrai que, dans la précédente discussion, on s'est occupé des projets de Rosas à l'endroit du Brésil, et des conséquences qui devaient sortir, à ce point de vue, de l'adoption ou du rejet du traité; mais on a raisonné sur des hypothèses, et le champ était ouvert aux controverses. Aujourd'hui l'Assemblée est appelée à discuter et à voter sur des faits, car la rupture, prévue par les uns, niée par les autres, a éclaté. C'est à la conscience des représentants de voir si cet état nouveau de la question ne doit pas exercer sur le vote une décisive influence.



Je renfermerai donc ma discussion dans le cercle de ces faits.

Je rappellerai d'abord quelles ont été les préoccupations antérieures des hommes d'État français au sujet de la possibilité d'une rupture entre le Brésil et Rosas, et des conséquences que la décision à prendre devait avoir sur la paix ou la guerre dans l'Amérique du Sud.

Je raconterai ensuite les négociations qui ont été suivies à Rio entre le gouvernement impérial et le ministre argentin, au sujet des réclamations incessantes de Rosas et d'Oribe, réclamations qui se pliaient singulièrement aux circonstances, qui étaient ou fort adoucies ou acerbes jusqu'à l'insolence, selon que l'action française paraissait plus ou moins à redouter dans la Plata. Je dirai l'issue de ces négociations qui ont abouti à une rupture ouverte, au moment même où l'amiral Le Prédour venait de signer ses seconds traités.

Enfin j'examinerai les conséquences, à mes yeux, certaines, inévitables, de cette rupture, soit dans le cas de ratification, soit dans le cas de rejet des traités Le Prédour.

Après cette étude des faits, je rechercherai la solution qui commande à la France le soin de sa dignité et de ses intérêts.

Compromettre gravement des relations qui, chaque jour, prenaient un développement plus considérable, ou bien, par un effort désormais facile, cimenter pour jamais les sympathies qui nous rattachent la population et le gouvernement du Brésil, et ouvrir à notre commerce les plus magnifiques perspectives, telles sont les deux alternatives entre lesquelles l'Assemblée est appelée à choisir.

Quoi qu'on en dise, j'ai peine à croire qu'elle hésite.

C. R.

I

PRÉCÉDENTS DE LA QUESTION DE LA PLATA, EN CE QUI CONCERNE LE BRÉSIL.

---

On peut aisément se tromper quand on apprécie certaines éventualités qui ne sont pas dans la force des choses, et qui tiennent exclusivement au caprice d'un homme. Rechercher quelle devait être, dans un cas donné, la politique de Rosas, c'était s'exposer à se fourvoyer complètement, car l'astucieux Gaucho passe avec une facilité merveilleuse de la témérité la plus effrontée à la prudence la plus circonspecte; il invoque ou foule aux pieds le droit des gens et le droit public; il tue comme un condottiere ou il ergote comme un procureur. C'est son intérêt seul qui le guide, et l'intérêt de Rosas n'est pas facile à déterminer, car cet homme ne livre à personne, pas même à ses instruments les plus intimes, le secret de ses plans. Sa femme en savait quelque chose, et Rosas n'a pas souffert qu'un confesseur assistât à ses derniers moments,

la pauvre *Encarnacion* (1). Manuelita elle-même, sa fille adorée, se tient discrètement en dehors des confidences politiques, et ne cherche pas à connaître le sens du rôle qu'on lui fait jouer vis-à-vis des diplomates européens. Personne à Buénos-Ayres même n'osera affirmer qu'il connaît le but de Rosas, et surtout les moyens par lesquels il veut atteindre son but. On soupçonne vaguement qu'il a une ambition démesurée qui ne vise à rien moins qu'à reconstituer à son profit l'ancienne vice-royauté de Buénos-Ayres. Mais comment cet homme, qui n'a su faire autour de lui que des ruines, mènera-t-il à fin ces vastes plans, niés d'ailleurs par ses plus déterminés partisans? Comment, après avoir dépensé quinze ans de vie et de puissance à ne pas venir à bout de Montevideo, s'y prendra-t-il pour vaincre les résistances du Paraguay, qui a eu assez de son Rosas à lui, du docteur Francia, et qui tient à rester indépendant et libre? Comment fera-t-il agréer ses prétentions à la Bolivie, le berceau de l'indépendance américaine, contre la-

---

(1) Voici ce qu'on lit à propos de la mort d'*Encarnacion* dans l'excellent ouvrage publié par M. Alfred de Brossard, sous le titre de *Considérations historiques et politiques sur les républiques de la Plata* : « Il n'est que trop certain que Rosas a abrégé les jours d'*Encarnacion* par des mauvais traitements. On cite à ce sujet des détails trop hideux pour être crus sans examen, et le moins hideux de tous ne serait pas le refus qu'il lui aurait fait d'un prêtre à ses derniers moments. En vain sa fille Manuelita le lui aurait demandé à genoux, il aurait répondu : Non, tous ces prêtres sont des bavards, et *Encarnacion* sait trop de choses de la fédération, qu'il ne faut pas qu'ils puissent répéter. Quand elle sera morte, nous ferons venir un prêtre, nous dirons qu'elle s'est consessée et TOUT LE MONDE LE CROIRA, CAR JE L'AURAI DIT. »

quelle il est sans moyens d'action, et qui n'aura pas assez d'indignation et de huées, au jour où on lui insinuera que Rosas a besoin d'elle pour s'arrondir? Ce n'est pas tout : il y a des traités qui lient Rosas, à l'endroit même de cet état Oriental qu'il convoite. En supposant que nous consentions nous-même, par l'adoption des conventions de Prédour, à déchirer le traité Mackau, qui garantit l'indépendance de la république de l'Uruguay, il existe une convention préliminaire de paix conclue à Rio de Janeiro le 27 août 1828, entre le gouvernement du Brésil et la république argentine, sous la médiation de l'Angleterre, convention qui constitue en état indépendant la Bande orientale. Comment sortir de cette convention? comment faire accepter au Brésil une flagrante usurpation qui serait à la fois la violation de la foi jurée et une menace?

Sur la plupart de ces points, le champ des interprétations est encore libre, et la conduite que suivra Rosas peut être diversement préjugée. Mais il est un point sur lequel s'exerçaient, l'année dernière, les prévisions des hommes politiques, et qui est aujourd'hui fixé. On se demandait quels rapports nouveaux s'établiraient entre le Brésil et Rosas, si la France se retirait de la question de la Plata. Les débats de l'année dernière prouvent que ce grave détail de l'affaire était l'objet de la sérieuse préoccupation des hommes d'État, qui lui accordaient tous, quelle que fût leur thèse, une large influence dans la solution qu'ils proposaient.

Le gouvernement français affirmait, par l'organe de

l'honorable général La Hitte et du ministre de la justice, M. Rouher, que le Brésil n'avait rien à craindre des entreprises ultérieures de Rosas ; l'honorable rapporteur, M. Daru, et le plus éminent des adversaires du traité, M. Thiers, soutenaient au contraire que notre retraite de la Plata serait le signal d'une guerre entre les deux puissances sud-américaines, et que nos bons rapports avec le Brésil souffriraient cruellement de cet abandon.

L'incident le plus curieux et le plus significatif de cette partie du débat est celui qui fut soulevé par M. le ministre des affaires étrangères, à l'effet d'opposer aux défenseurs du Brésil un témoignage irrécusable. Dans la séance du 31 décembre 1849, l'honorable général La Hitte vint donner à la tribune lecture d'un memorandum que lui avait adressé le matin même le chargé d'affaires du Brésil à Paris.

Il importe de remettre sous les yeux du public et de l'Assemblée le texte même des paroles prononcées par le ministre. Nous les reproduisons d'après le *Moniteur* du 1<sup>er</sup> janvier. Voici comment M. La Hitte s'est exprimé :

« L'un des principaux motifs pour lesquels l'honorable M. Daru vous conseille la guerre, ou, pour me servir de ses propres expressions, vous engage à incliner vers l'action, qui, pour tout le monde, veut dire une expédition armée, l'un des principaux motifs, c'est l'intérêt brésilien.

» Vous vous rappelez que l'honorable rapporteur de la commission avait indiqué, parmi les puissants motifs de sa proposition, la nécessité de préserver le Brésil d'une expédition, d'une invasion de la part de Rosas, et, d'un autre côté, de

sauvegarder à la France les avantages d'un commerce de 60 millions avec cet empire.

» Eh bien, j'ai reçu un *memorandum* du chargé d'affaires du Brésil à Paris, que je demande à l'Assemblée la permission de lui mettre sous les yeux.

» Voici la pièce que j'ai reçue hier ; je passe la première phrase :

« ...La commission, pour résoudre la question financière, a traité la question politique de l'intervention française dans la Plata, depuis son origine jusqu'à ce jour.

» Parmi les raisons politiques produites dans le rapport pour conclure à la continuation de l'intervention, on remarque celle de *soustraire le Brésil aux dangers dont le menacerait le voisinage de la confédération argentine... etc.*

» Cette allégation, dans les circonstances actuelles, est de nature à donner lieu à des interprétations toutes contraires à la vérité et aux convenances internationales.

» Le représentant du Brésil à Paris, tout en appréciant les sentiments de sympathie qui ont inspiré la noble commission, se trouve donc en devoir de constater ce qui suit :

» 1<sup>o</sup> La diplomatie brésilienne, à Paris, n'a jamais fait, près de qui que ce soit, aucune démarche, soit officielle, soit officieuse, soit directe, soit indirecte, pour provoquer cette manifestation de la part de la noble commission.

» 2<sup>o</sup> Une telle démarche ne pouvait jamais avoir lieu, parce que le gouvernement brésilien a toujours gardé religieusement une stricte neutralité dans les affaires de la Plata.

» 3<sup>o</sup> Cette conduite ferme et loyale mettant le gouvernement impérial en droit de se croire à l'abri de toute hostilité de la part de ses voisins, et l'état actuel de ses relations avec tous les gouvernements de l'Amérique du sud ne pouvant que raffermir cette croyance, le Brésil n'a aucune précaution extraordinaire à prendre contre les dangers dont il peut se croire menacé.

» 4<sup>e</sup> ..... »

» *Une voix.* Qu'est-ce que cela prouve ?

» M. LE MINISTRE. On demande qu'est-ce que cela prouve.

» Je prie l'Assemblée de se rappeler que, parmi les motifs qui ont été indiqués pour demander à l'Assemblée un vote portant à l'action, on avait fait valoir la nécessité de préserver le Brésil, et d'assurer notre commerce dans cet empire.

» Eh bien, messieurs, vous voyez que le chargé du Brésil, à Paris, ne paraît pas partager vos craintes.

» M. THIERS. Cela prouve qu'il en a beaucoup. (Chuchotements).

» M. LE MINISTRE. Je ne le pense pas.

» J'ai cherché dans les dossiers de mon ministère si l'on pouvait trouver quelques dépêches de nos agents au Brésil qui parussent indiquer cette crainte dont on parle. Je n'ai rien trouvé.

» J'ai eu lieu de voir, il y a peu de jours, le ministre du Brésil anglais, M. Lisboa, qui se trouvait de passage à Paris; j'ai eu une conversation avec lui, et tout ce qu'il m'a dit se trouve parfaitement d'accord avec le *memorandum* que j'ai eu l'honneur de vous lire. Seulement il a ajouté une phrase qui aura peut-être, à vos yeux, quelque poids.

» Il m'a dit : Nos relations avec Rosas sont dans ce moment dans les meilleurs termes. D'ailleurs, si la république orientale venait à succomber et à être réunie à la confédération argentine, Rosas aurait chez lui trop d'occupations, trop de graves intérêts pour penser à venir attaquer le Brésil. Nous sommes séparés de la Plata par de *grandes plaines et des déserts* (1).

(1) Une rectification publiée par les journaux du temps, relève l'honorable commandeur Lisboa, ministre plénipotentiaire du Brésil à Londres, de l'erreur géographique qui a échappé ici au général La Hitte. M. Lisboa n'a ni dit ni pu dire que le Brésil était *séparé* de la Plata par de *grandes plaines et des déserts*. Les possessions du Brésil sont de ce côté contiguës à l'état oriental.

» Vous voyez donc, messieurs, que les personnes les plus intéressées ne partagent pas vos craintes. Je pense, et il sera très-naturel qu'on me fasse l'observation : mais ce n'était pas l'opinion du Brésil quand il vous envoya M. d'Abrantès en 1844. C'est vrai, messieurs ; mais j'ai eu l'honneur de vous le dire dans la dernière séance, les circonstances en 1849 sont très-différentes de ce qu'elles étaient en 1844.

» Aujourd'hui l'empire du Brésil a des forces sur ses frontières, il n'a point d'inquiétudes, et je crois que nous pouvons nous reposer sur nos relations commerciales avec cet empire.

» Je pense que l'Assemblée admettra la rectification que j'ai eu l'honneur de lui soumettre relativement aux dangers que courrait le Brésil si nous ne faisons pas une expédition active, armée, sur les rives de la Plata. »

La dépêche très-digne et très-habile du chargé d'affaires du Brésil établissait, en effet, que le gouvernement impérial ne concevait aucune crainte parce qu'il n'avait donné à Rosas ni motif ni prétexte de rupture, et aussi sans doute parce que le Brésil ne se sentirait, le cas échéant, aucunement gêné pour soutenir la lutte avec un pareil adversaire. Mais qu'on le remarque bien, par le *memorandum* du 31 décembre, le Brésil ne se portait garant que de lui-même, il constatait son droit et sa force ; quant à Rosas et à ses fantaisies, le *memorandum* n'avait rien à dire, rien à prévoir, et le loyal M. Lisboa lui-même, dans une conversation qui n'était pas préméditée pour la publicité de la tribune, se bornait à faire remarquer qu'à son avis le dictateur argentin aurait assez d'embarras intérieurs pour ne songer dans aucun cas à attaquer le Brésil. C'était assurément une prévision



fort sensée : il reste à savoir si l'ambitieuse témérité de Rosas n'a pas donné un démenti aux calculs de la loyauté et du bon sens. C'est ce que nous aurons tout à l'heure l'occasion d'examiner.

Mais voyons comment la communication du ministre a été accueillie au sein de l'assemblée. Les adversaires des traités Le Prédour tenaient l'argument pour si grave qu'ils n'entendaient pas y renoncer même après le memorandum. Le plus habile d'entre eux, qui est à la fois un orateur hors de ligne et un homme d'État consommé, M. Thiers, qui depuis douze ans a fait sienne la question de la Plata, tant il l'a étudiée sous toutes ces faces, répondait en ces termes au ministre, dans la séance du 5 janvier :

« Maintenant, par rapport au Brésil, messieurs, on vous a apporté ces jours derniers une déclaration du Brésil ; on vous a dit que le Brésil était parfaitement rassuré, parfaitement content. Ici, messieurs, je puis apporter des preuves.

» Savez-vous quelle est la situation du Brésil ? Il est dans la situation où était la république argentine avant le triomphe de Rosas. La partie européenne (j'entends par la partie européenne la partie qui a les mœurs européennes) se trouve en présence de la partie qui a toutes les passions sauvages de l'Amérique : eh bien ! la partie européenne, son existence y est difficile. Le Brésil craint Rosas, il craint toutes les pratiques qui peuvent y soulever 4 millions d'esclaves. Il n'a de ressources contre tous les mauvais vouloirs qui le menacent que l'appui de la France. Certes ce n'est pas sans raison que le Brésil a, dans le temps, demandé l'intervention et proposé de s'y joindre.

• Comment s'expliquerait-on qu'il eût fait cette démarche

s'il n'y avait pas un grand intérêt ? Eh bien ! cet intérêt, le voici : c'est que, si vous livrez Montevideo, vous livrez du même coup le Paraguay, et que quand vous aurez livré Montevideo et le Paraguay, le Brésil sera dans le plus grand danger.

• Il se passe au Brésil, messieurs, le fait que voici :

• Toutes les fois que votre conduite est tant soit peu énergique dans la Plata, voici le double effet qui se produit : d'un côté, vous causez au Brésil une très-grande satisfaction, et de l'autre, vous vous rendez respectable au Brésil, et c'est très-important, car vous avez au Brésil un traité duquel seul vous vivez, traité fait en 1826, dans lequel vous avez obtenu tout ce que Rosas vous a refusé, c'est-à-dire que vos négociants pussent avoir des établissements de commerce, qu'ils ne pussent pas être visités hors la présence de notre consul, enfin tout ce qui est nécessaire pour pouvoir développer leur commerce. Eh bien ! ce traité, il est tous les jours attaqué. Je puis vous apporter la preuve que, toutes les fois qu'on a quelque confiance en vous, non-seulement cela donne au Brésil une grande satisfaction, un grand appui à ce gouvernement, mais encore cela donne de la force à votre traité.

• Tout ceci, toute cette situation qui fait que, si Montevideo succombe, le Brésil est dans un grand péril, je ne l'ai pas inventée ; si M. le ministre des affaires étrangères avait eu le temps de lire toutes les dépêches qui ont été écrites à ce sujet, il en aurait trouvé quelques-unes qui viennent d'être publiées, et qui sont la confirmation de tout ce que je dis ici.

• Si l'Assemblée me le permet, je vais lui faire une ou deux citations qui mettront dans tout son jour la vérité de ce que j'avance. Et qui est-ce qui a écrit ces dépêches ? Le représentant de la République au Brésil, qui, dans le va-et-vient de nos agents diplomatiques, a été récemment rappelé. Cet agent, quelles étaient la nature et la disposition de son esprit ? Était-ce un perturbateur ? Non ; peu de temps après son arri-

vée, après avoir passé quelque temps au Brésil, il déclare à son gouvernement que ce n'est pas sur l'opposition au Brésil qu'il faut s'appuyer, mais sur le gouvernement; que c'est le gouvernement seul qui défend les intérêts français. Voilà la nature de l'esprit et l'opinion de cet agent. Permettez-moi de vous citer deux mots qui vous le prouvent :

« La leçon ne peut pas être perdue pour nous; il est naturel » d'induire de ce qui s'est passé que c'est à l'ordre établi, au » pouvoir, que nous devons ici nous attacher. »

» Vous voyez quelle est la disposition d'esprit de cet agent; ce n'est pas un brouillon.

» Maintenant, à peine est-il à Rio-Janeiro, et non pas à Montevideo, remarquez-le bien, si ce que je vais lire avait été écrit à Montevideo, je comprendrais que cela fût suspect; à Montevideo, on peut contracter des passions : mais au Brésil, à Rio-Janeiro, notre agent n'a pu se remplir l'esprit que des idées du Brésil : eh bien ! voici ce qu'il dit; il expose tout au long que le Brésil est menacé, que l'indépendance du Paraguay lui est nécessaire, que l'indépendance de Montevideo lui est nécessaire. Je vous prie de me permettre de vous lire une demi-page qui va vous faire connaître son opinion, et vous verrez si c'est nous qui avons inventé le grand intérêt que nous avons au Brésil, par rapport aux affaires de la Plata.

» Il dit ceci, et je prie l'Assemblée de vouloir bien écouter ce passage, qui est décisif dans la question :

« Les affaires de la Plata, au point où la France y est engagée, ne peuvent qu'influer puissamment dans leur solution sur ses relations actuelles avec toute l'Amérique du sud, particulièrement avec le Brésil, et c'est à ce titre que je me permets d'y revenir comme à un sujet digne de toute votre attention. L'état de semi-abandon dans lequel nous laissons ces affaires depuis longtemps n'est plus tenable. Les livrer à elles-mêmes serait donner gain de cause aux tendances anti-européennes contre lesquelles nous luttons depuis si long-

temps, et nous déconsidérerait outre mesure chez les peuples de l'Amérique du Sud. On connaît assez la hauteur avec laquelle le gouvernement argentin traite les étrangers. Que pourra-t-il craindre à l'avenir si l'Angleterre et la France, au moment où tout favorise leur intervention, où tout la leur commande, viennent à s'abstenir ? L'impunité comme assurée d'avance à toutes les avanies... (il dit la France et l'Angleterre, parce qu'à cette époque elles étaient en commun dans la négociation,) nos positions perdues, nos amis écrasés, notre dépopularisation en Amérique consommée, nos efforts, par conséquent, désormais sans bons résultats possibles; nous n'aurons plus qu'à nous tenir tranquilles pour longtemps. Aujourd'hui, nous avons encore des amis dans l'Amérique du sud, nous avons en notre faveur une ville qui résiste depuis plusieurs années et qui, bien qu'aux abois, retrouvera toute sa force du moment qu'elle aura foi en nous. Le Paraguay nous appelle et le Brésil ne pourrait que nous savoir gré d'une entreprise faite pour le préserver de catastrophes immenses. »

« Un membre. Quel est l'agent qui a dit cela ? »

« M. THIERS. C'est un agent officiel. »

« M. DE MORNY. Qui est-il ? »

« M. THIERS. On demande quel est l'agent dont je viens de citer une dépêche. C'est M. Eugène Guillemot, ancien ministre au Brésil, qui ne l'est plus, qui a demandé pour un ouvrage sur l'Amérique la permission de publier quelques fragments de dépêches qu'on vient d'imprimer à Paris. Ils sont officiels, ils sont dans la correspondance des affaires étrangères, datés de 1848.

« M. Guillemot explique ensuite comment on comprend, en Amérique, que l'Angleterre n'agisse pas. Il dit tout au long, je ne veux pas le citer textuellement pour ne pas vous fatiguer. »

« On comprend bien au Brésil pourquoi l'Angleterre n'agit pas, parce qu'elle a d'autres intérêts que la France; mais

pour la France, on n'interprète son inaction que d'une manière fâcheuse; la déconsidération gagne notre gouvernement. »

« Voilà ce qu'il dit tout au long; puis il parle du traité, et quoique je ne veuille pas fatiguer votre attention, je vous demande la permission de vous lire ici encore une phrase, une seule :

« Une lutte flagrante est engagée actuellement dans la Plata entre les deux principes, l'un qui est favorable à l'agrégation européenne, l'autre qui lui est contraire. Si le dernier triomphe, nous finirons infailliblement par voir tomber notre traité avec le Brésil, et, à sa place, surgir peut-être une guerre, conséquence de la rupture de ce traité, guerre qui serait indispensable à notre honneur et à nos intérêts, mais qui compromettra tous nos établissements. »

« Ces citations sont textuelles, messieurs, et ce n'est pas nous qui avons fait écrire ces lettres à M. Eugène Guillemot. Elles ont été écrites à Rio-Janeiro, sous l'empire des idées et des intérêts du Brésil, et non pas à Montevideo, où leur auteur aurait pu être placé sous l'influence des passions locales.

« Ainsi, messieurs, j'affirme que la situation reste celle-ci : Quelle que soit la conduite que vous teniez, l'idée de votre puissance affaiblie dans toute l'Amérique du Sud, où vous avez de grands et immenses intérêts commerciaux, tous vos intérêts d'avenir, d'avenir maritime; une colonie qui était toute française, qui reste française, dont quelques membres, sous l'empire de la misère, se sont déplacés un moment, mais qui reviendront à Montevideo, parce que là sont les intérêts qui les appellent; une colonie qui vous est indispensable pour pouvoir naviguer dans la Plata; une colonie dont la chute expose le Brésil à des dangers très-grands. Voilà des intérêts certains. »

Cet exposé si ingénieux à la fois et si sensé, ces ci-

tations si nettes et si concluantes de dépêches émanées d'un agent français, dont on pouvait critiquer l'origine, mais dont la sagacité se révélait d'une manière incontestable par ses écrits mêmes, tout, dans cette partie du discours de M. Thiers, était de nature à éveiller la sollicitude de l'assemblée sur les grands intérêts que la ratification des traités Le Prédour allait mettre en péril. Aussi le ministère ne voulut-il pas rester sous le coup de cette brillante parole qui venait démasquer le côté le plus vulnérable de sa politique dans la Plata, et le ministre de la justice, M. Rouher, répondit en ces termes aux arguments de M. Thiers :

« On nous a parlé du Brésil; on a dit : « Mais le Brésil est intéressé à cela. Il y a une question d'influence politique; vous compromettez le Brésil et notre commerce international dans le Brésil. Vous faites donc une chose mauvaise. »

« Messieurs, l'intérêt du Brésil est dans l'indépendance de la République orientale. Cette question d'indépendance, nous ne la désertons pas, nous ne voulons pas la désertir, et nous n'examinons pas en ce moment si, oui ou non, le traité la maintient suffisamment. Mais le Brésil, est-ce bien sérieusement que vous le dites compromis? Est-ce que vous croyez que le gouvernement de Rosas n'a pas, dans la confédération argentine même, des obligations et des devoirs assez impérieux pour le maintenir dans les limites naturelles de ses États? Et je ne vous apprendrai rien de nouveau quand je vous dirai que le gouvernement de Rosas a à surveiller le général Urquiza, qui tend à constituer un État indépendant, et il est assez jaloux de cette situation nouvelle pour ne pas aller faire la guerre au loin. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'il y a le

Paraguay et la République orientale entre le Brésil et la confédération argentine. Or vous croyez qu'avec cette infanterie, qui a été représentée par M. Thiers lui-même comme étant si faible et si impuissante, Rosas voudra conquérir le Brésil...? (Agitation.)

« Je reprends ma phrase. L'honorable M. Thiers a dit : L'indépendance de notre commerce avec le Brésil est compromise. Pourquoi? Parce que, dans la pensée de ce grand politique Rosas, il y a la volonté de franchir la bande orientale et de compromettre le Brésil dans son existence. (Mouvement.) Si j'ai mal compris M. Thiers, je le veux bien, mais je l'ai ainsi entendu. Je dis que le Brésil n'est pas compromis dans son indépendance; que d'abord vous prêtez à cet État un sentiment contre lequel il proteste par l'organe de son ambassadeur, qui a autorisé la lecture du memorandum à cette tribune.

« Puis, cela est-il admissible avec votre argumentation, qui consiste à représenter Rosas comme n'ayant qu'une infanterie faible, incapable d'opposer une résistance sérieuse, lorsqu'il aurait à traverser non-seulement la bande orientale, mais encore le Paraguay, pour porter la guerre dans le Brésil?

« Mais on dit : On fera la guerre de propagande. Messieurs, si nous voulons accepter pour un intérêt national, non pas un intérêt défini, mais toutes les hypothèses, toutes les aventures qu'un esprit fertile peut rencontrer, nous ne ferons que de la politique d'avenir, nous oublierons la politique présente, qui a un bien autre intérêt...»

Je borne là mes citations, et je résume ainsi ces précédents de la question de la Plata :

Tout le monde se tenait dans les hypothèses.

Les adversaires des traités Le Prédour soutenaient que la ratification de ces traités serait dommageable

pour le Brésil exposé à une rupture avec Rosas, dommageable par conséquent pour la France, qui a le plus grand intérêt commercial et politique à ménager le Brésil.

Le gouvernement français et les partisans des traités ne niaient pas qu'il ne fût nécessaire de bien agir avec le Brésil et de sauvegarder ainsi nos rapports commerciaux bien autrement importants que ceux que Rosas compromet dans la Plata; seulement ils se portaient en quelque sorte cautions du dictateur argentin, et ils niaient que Rosas pût jamais mettre en péril l'intérêt du Brésil et l'indépendance de la République orientale. L'argument géographique abondait, comme on vient de le voir, dans le discours du ministre de la justice.

Enfin le Brésil lui-même, par l'organe de son agent à Paris, se maintenait soigneusement dans le système de neutralité qu'il pratiquait avec tant de scrupule sur le théâtre même de la lutte. Interrogé sur ce qu'il avait à appréhender, il se bornait à dire qu'il n'avait donné à Rosas aucun prétexte de mal agir, et qu'il était assez fort pour ne rien craindre de ses entreprises.

J'ajouterai, pour rester autant que possible historien complet et fidèle de cette phase de l'affaire, que l'opinion publique à Rio-Janeiro était en parfaite conformité de sentiments avec la légation impériale. La presse brésilienne notamment n'exprimait, à l'endroit de Rosas, aucune espèce de crainte, et l'orgueil de l'américanisme témoignait même quelque impatience

de cette longue intrusion d'une puissance européenne dans les démêlés sud-américains.

Nous allons voir ce qui est arrivé de ces prévisions contradictoires. J'ai raconté les hypothèses, j'arrive aux faits.

## II

### NÉGOCIATIONS SUIVIES A RIO. RUPTURE DIPLOMATIQUE.

---

Rosas a une singulière diplomatie, et nos agents doivent en savoir quelque chose. Je viens de relire, pour les résumer au public français, les documents qui ont été imprimés à Rio-Janeiro, et qui donnent tous les détails de la longue négociation suivie par le ministre argentin, le général Thomas Guido, auprès du gouvernement impérial, et je suis confondu de l'audacieuse ténacité avec laquelle l'agent de Rosas maintient, contre la plus palpable évidence, ce qu'il a une fois avancé. C'est à lasser la patience de l'homme le plus flegmatique et à donner des envies folles de mettre le négociateur à la porte par les épaules. On a parlé souvent, à propos, il est vrai, de diplomates d'une autre trempe, des abus de la force qui sont assurément fort condamnables; il y a un genre d'abus qui est peut-être plus intolérable encore, c'est l'abus de la faiblesse. Chez Rosas, cet abus va jusqu'aux dernières limites de l'impertinence, et la chronique de Buenos-

Ayres abonde en récits de mystifications dont les victimes, hauts diplomates d'Angleterre ou de France, ont eu le bon goût de ne pas se plaindre, pour ne pas faire rire à leurs dépens.

A Rio, Rosas n'était pas chez lui, et l'insolence par voie de facétie ne lui était pas permise. Il fallait procéder autrement et fatiguer, par des moyens moins ouvertement discourtois, la longanimité du gouvernement impérial. C'est à ce travail que s'est appliquée, surtout pendant les neuf premiers mois de l'année dernière, l'habileté procédurière de Rosas et de son ministre Arana. Je laisse de côté, dans le reproche que je formule, le général Guido, qui ne faisait qu'obéir à ses instructions et qui, résidant depuis longues années à Rio, y jouissait de l'estime universelle. Si je ne craignais même de compromettre M. Guido, qui a déjà été reçu à Buenos-Ayres avec un éclat de tendresse de fort mauvais augure, j'ajouterais volontiers qu'il gémissait en secret du rôle auquel il était condamné, rôle qui l'obligeait à ne rien voir de ce qu'on lui montrait, à ne rien comprendre de ce qu'on lui disait.

Le procédé de la diplomatie argentine est d'ailleurs fort simple, et j'en explique ici le secret, non pas pour nos diplomates qui ne l'ont que trop appréciée, mais pour d'autres moins éprouvés, qui voudraient savoir comment on s'y prend quand on est à bout d'arguments et qu'on veut discuter toujours sans jamais entendre raison. Il y a dans le monde de détestables causeurs qui s'écoutent parler sans permettre qu'une seule observation brise le fil de leur discours; il y a,

au palais, quelques vieux restes de ces procureurs de l'ancien régime, qui auraient épuisé tout le répertoire de la chicane pour prouver qu'il fait nuit en plein midi; ces causeurs et ces procureurs donnent assez l'idée des diplomates dressés par Rosas. Leurs dépêches sont ou un perpétuel monologue, ou bien une série d'embûches tendues à la loyauté de leurs contradicteurs. Avec eux, jamais une question n'est finie : elle est tournée et retournée en tous sens, et quand il n'y a plus rien à en tirer, on recommence comme si rien n'était, pour arracher s'il se peut quelque concession à l'impatient lassitude des adversaires. On ressasse incessamment les vieilles dépêches, on les brouille, on les confond, pour leur faire dire ce qu'elles ne disent pas. Jamais on ne cède un pouce de terrain; on tient pour admis ce qui est contesté, pour avoué ce qui est nié, et on va toujours de l'avant. C'est de la mauvaise foi flagrante, et il paraît qu'à Buenos-Ayres ce système réussit assez. A Rio, cependant, la manœuvre a échoué, et cela prouve que l'agent de Rosas a eu affaire à des hommes d'État très-modérés, très-patients, sans doute, mais très-clairvoyants et très-fermes; car Thomas Guido était, à en juger par ses dépêches, un bien autre homme qu'Arana.

Les papiers de la négociation suivie à Rio sur les affaires de la Plata, et qui ont été distribués aux chambres brésiliennes, remontent à 1847, et déjà à cette époque le système des vieilles querelles, si cher à Rosas, était docilement appliqué par son agent. Les griefs formulés par le général Guido remontaient à

trois, quatre et cinq ans, et ne croyez pas qu'il en fût alors question pour en finir une fois pour toutes. C'était bien là ce que demandait, avec une loyauté désolée, le gouvernement brésilien : mais Rosas n'entend jamais de cette oreille-là. Tout aigrir et ne rien finir, voilà sa tactique ; et plus les démêlés vieillissent, mieux ils lui conviennent, parce qu'il est plus facile de les embrouiller. Donc M. Guido a traîné jusqu'au bout le fardeau de ses réclamations surannées, qui disparaissent à peine dans les deux ou trois dernières dépêches, et auxquelles l'angélique patience du ministre actuel des affaires étrangères au Brésil, M. Paulino de Souza, a dû faire les réponses trente fois faites par ses prédécesseurs.

Je ne relèverai qu'un article dans ce vieux compte diplomatique, qui n'a pas eu une influence directe sur la rupture. En 1843, le ministre du Brésil à Buenos-Ayres, M. Duarte da Ponte Ribeiro, s'était refusé à reconnaître le blocus mis par le gouvernement argentin sur le port de Montevideo, avant d'en avoir référé au gouvernement impérial. Ce refus avait motivé une note de M. Arana, dans laquelle le ministre brésilien était qualifié de *stupid*. C'était assurément là une injure grave et sans excuse. Eh bien ! que suppose-t-on qu'il est arrivé ? Que le Brésil a exigé une réparation ? Pas le moins du monde : le gouvernement de Rio, dominé par le désir de vivre en bonne intelligence avec un État voisin, désapprouve son agent et le rappelle. Rosas doit être satisfait, n'est-ce pas ? Eh bien, non ! Rosas se plaint violemment. Le ministre

brésilien a répondu en termes vifs à Arana qui l'insultait avec toute la grossièreté d'un *gaucho*, et Rosas exige une réparation. Ce qu'il a été dépensé d'encre pour cette grotesque demande est incroyable. Cela date de 1843, cela se retrouve dans la première des dépêches publiées et qui est à la date du 18 décembre 1847, et cela revient dans toutes les dépêches qui suivent jusques et y compris celle du 8 mai 1850, où M. Paulino de Souza, à bout de patience, déclare une dernière fois au général Guido qu'il n'obtiendra rien. Le Brésil cependant avait fait toutes les concessions possibles, même en supposant des torts réciproques. Il avait demandé que les deux dépêches fussent supprimées et comme non avenues. Rosas, qui veut toujours autre chose que ce qu'on lui offre, avait refusé, en prétextant la publicité donnée à l'affaire dans sa chambre des représentants. Il avait indiqué une autre formule de solution : l'affaire aurait été close par une déclaration portant qu'elle était ensevelie dans *un oubli perpétuel et volontaire*. Le Brésil adhérait à cette déclaration. Mais tout étonné d'être une fois tombé d'accord avec quelqu'un, Rosas revient bien vite sur sa propre formule : il ne veut plus pour son compte déclarer qu'une chose, c'est qu'il couvre cette affaire d'un *oubli généreux*. M. Paulino de Souza repousse alors du pied la *générosité* de Rosas, et signifie qu'il ne veut plus entendre parler de ce grief. M. Guido se l'est tenu pour dit.

Je cite ce fait entre cinq ou six autres, pour bien faire comprendre sur quelles pointes d'aiguilles Rosas

asseoit ses négociations, et quelle étoffe de procureur manqué il y a dans le farouche despote de la Plata. Mais je me hâte d'arriver aux démêlés diplomatiques qui ont amené la rupture.

Je suis convaincu que la rupture a été préméditée : l'étude attentive des documents et le rapprochement des dates m'ont démontré qu'à mesure que les différends avec la France étaient en voie de s'aplanir, Rosas devenait plus rogue et plus violent vis-à-vis du gouvernement impérial ; de telle sorte qu'au moment même où on apprenait à Rio que les nouvelles conventions avec l'amiral Le Prédour venaient d'être signées, M. Thomas Guido avait amené sa polémique à ce point qu'il n'avait plus qu'à demander ses passe-ports. Dans ses premières dépêches, M. Guido parle pour parler ; dans les dernières, il parle pour rompre. Il y a même, dans quelques dépêches, l'indication de cette tactique que la clairvoyante loyauté de M. Paulino de Souza avait devinée.

Il y a dans la rupture et dans les faits qui l'ont provoquée une particularité très-singulière, c'est qu'elle n'est venue d'aucun grief propre à Rosas et au gouvernement argentin. Autre bizarrerie encore : le général Guido n'avait pas qualité pour traiter auprès du gouvernement de Rio les questions qui ont servi de prétexte à la demande de passe-ports.

Ces deux points sont incontestables, et sans qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans les détails de la discussion savante à laquelle le ministre de Sa Majesté Impériale a dû se livrer pour débrouiller la vérité des

sophismes où l'enveloppait la légation argentine, il me suffira de préciser les faits pour que la conscience du public français soit complètement édifiée.

Le gouvernement brésilien n'a jamais reconnu Oribe comme *président légal de la République orientale*. Sur ce point, sa politique a été invariable, et les lamentations incessantes des dépêches de M. Guido l'attestent à chaque ligne.

Oribe n'a jamais été pour le cabinet de Rio que le *général de l'armée argentine* faisant, à tort ou à raison, la guerre au gouvernement de Montevideo.

D'un autre côté, M. Guido n'était accrédité à Rio qu'en qualité de représentant de la confédération argentine.

Or voici quels étaient les faits qui motivaient les réclamations de M. Guido.

Un ancien officier de l'armée brésilienne, le baron de Jacuhy, était possesseur de domaines considérables dans la bande orientale qui, sur la frontière limitrophe à la province de Rio-Grande, n'est presque habitée que par des sujets du Brésil. A la suite d'intolérables exactions des agents d'Oribe, sur le compte desquelles je reviendrai tout à l'heure, le baron de Jacuhy, assisté d'un certain nombre de ses compatriotes, victimes comme lui de ces exactions, avait tenté diverses excursions sur le territoire oriental, dans le but unique de ressaisir une partie du bétail qu'on lui avait volé. C'était un acte de représailles condamnable aux yeux du droit des gens et que je ne justifie en aucune façon, pas plus que ne l'a excusé et justifié le



gouvernement brésilien ; mais ce n'est pas là la question.

Qui était en droit de se plaindre des invasions du baron de Jacuhy ? Était-ce le gouvernement argentin ? Non assurément, car les faits incriminés ne s'étaient pas passés sur son territoire. Rosas le reconnaissait lui-même : il ne se plaignait pas d'abord, même à titre de belligérant, il entendait seulement réclamer comme allié d'Oribe.

Mais, disait-on à Rio, qu'est-ce que cette alliance que vous n'avez jamais définie ? Une alliance entre un gouvernement et son général ! mais cela ne s'est jamais vu. Évidemment cette manière de poser la question recelait un piège. On voulait amener le gouvernement du Brésil à reconnaître implicitement le prétendu président légal de la République de l'Uruguay.

Quant à M. Guido, quel titre avait-il pour réclamer dès que Rosas s'effaçait devant Oribe ? Aucun, puisqu'il n'avait autorité que pour parler au nom du gouvernement argentin. Il avait fini par le comprendre, car, par une dépêche du 28 juin, il communiquait à M. Paulino de Souza les pouvoirs spéciaux que lui transmettait Oribe. Mais pour accréditer un agent, il faut être un gouvernement, et on persistait très-fermement à Rio à ne voir dans Oribe que le général en chef de l'armée argentine.

Telle était la nature de l'affaire sur laquelle une rupture allait survenir entre la confédération argentine et le Brésil. Il est clair comme le jour qu'une telle

question n'intéressait qu'Oribe et la République orientale dont le territoire avait été violé.

Cependant le ministre brésilien, M. Paulino de Souza, tout en niant formellement le droit de la légation argentine, n'a pas hésité à donner à M. Guido des explications catégoriques sur le fond même de l'affaire. Dans diverses dépêches, notamment dans celle du 4 septembre 1850, il blâmait expressément l'acte reproché au baron de Jacuhy, et annonçait que son gouvernement avait pris des mesures efficaces pour faire désarmer et interner les Brésiliens rassemblés à la frontière. Il ajoutait très-dignement qu'il tenait cette réparation pour suffisante, et qu'il ne consentirait pas à faire emprisonner des gens abominablement spoliés, et qui n'avaient eu que le tort de se faire justice eux-mêmes. Il invitait d'ailleurs M. Guido à réclamer d'Oribe des mesures de justice qui, en restituant à la propriété ses droits sacrés, calmeraient facilement l'irritation causée par un odieux système de vol et de pillage.

Dans cette dépêche du 4 septembre se trouve un passage très-curieux, et qui prouve que M. Paulino de Souza devinait la secrète pensée de Rosas et de son agent. Après avoir rappelé que le baron de Jacuhy avait exécuté trois invasions dont on ne s'était pas plaint, tandis qu'on faisait un bruit énorme de la quatrième, M. Paulino continue en ces termes :

« Si les trois premières apparitions du baron Jacuhy étaient des invasions, pourquoi M. Guido ne s'est-il pas plaint,

ayant le droit de le faire? Si elles l'étaient, et si M. Guido ne s'en est pas plaint, pourquoi, se plaignant de la quatrième, le fait-il, en demandant sur-le-champ des satisfactions solennelles, et ajoutant que si ces satisfactions ne sont pas données, la légation argentine se retirera de cette cour? La circonstance que la quatrième excursion du baron de Jacuhy a été faite avec plus de monde, change-t-elle si extraordinairement la nature du fait? Pour les trois premières, le général Oribe s'était contenté de séquestrer la propriété du baron et d'arrêter son administrateur. Pour la quatrième, on invoque une alliance, et, en son nom, on exige une satisfaction solennelle : on déclare que si elle est refusée, la légation argentine se retirera : tout cela après que le gouvernement impérial a pris les mesures les plus positives et les plus efficaces pour obtenir, comme il l'a obtenu, le désarmement et la dispersion des forces du baron Jacuhy.

« *Le fait que la convention Southern ait été conclue et ratifiée, et que la France se soit prêtée à de nouvelles négociations pour le retrait de son intervention, ne pouvait certainement contribuer à ce que des actes qui n'ont pas excité de réclamations prissent, en se présentant pour la quatrième fois, un caractère différent et si extraordinaire.* »

L'ironie si fine de ce passage a dû faire comprendre à M. Guido que les combinaisons astucieuses de Rosas étaient percées à jour, et qu'il n'était plus désormais possible de masquer une rupture dès longtemps préméditée. Rosas venait de terminer ses démêlés avec l'Europe, le moment était venu pour lui de brouiller les cartes en Amérique. On savait cela à Rio, et on se donnait au moins le plaisir d'apprendre au ministre argentin qu'il n'avait trompé personne.

Le débat diplomatique ne pouvait se prolonger.

Le 23 septembre, le général Thomas Guido demanda son passe-port.

M. Paulino de Souza le lui adressa par une dépêche du 30 septembre, où toute l'affaire se trouve vigoureusement résumée, et la mauvaise foi de Rosas mise en singulier relief. Voici les principaux extraits de cette note, qui donnera une idée fort nette de la patiente fermeté dont le gouvernement de Rio a dû faire preuve pour sortir à son honneur de ce défilé de pièges et d'insolences où s'était embusquée la diplomatie argentine.

« Rio de Janeiro, ministère des affaires étrangères, ce 30 septembre 1850.

« Le soussigné, membre du conseil de S. M. l'empereur, sénateur de l'empire, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, a l'honneur de remettre à M. D. Thomas Guido, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la confédération argentine, le passe-port qu'il demande dans sa note datée du 23 septembre courant, laquelle n'a été remise au soussigné que le 25.

« Tout en satisfaisant à la demande de M. Guido, annoncée déjà dans sa note du 16 juin dernier, le soussigné, dans l'intérêt de la vérité et de la justice, croit devoir accompagner cet envoi de courtes observations sur quelques-uns des points de la dernière note.

« M. Guido y allègue que le soussigné a placé la question sur un terrain complètement nouveau, en dehors des ordres formels à lui transmis par son gouvernement, et conclut en demandant son passe-port.

« C'est là, en vérité, un singulier moyen d'éviter et de trancher toute discussion sur une question si importante et dont

l'élucidation est de la plus haute gravité pour la paix, la tranquillité et l'avenir du Rio de la Plata.

» Si les faits sur lesquels le soussigné a appelé la discussion, et le côté par lequel il a envisagé la question sont nouveaux, et si enfin rien de cela n'est prévu dans les instructions données à M. Guido, comment M. Guido repousse-t-il la solution que cette discussion pourrait amener, et cela en vertu d'ordres qui ne l'ont ni ne pouvaient l'avoir en vue?

» Est-ce parce que la légation argentine veut rester fidèle, jusqu'à la fin, au système qu'elle a invariablement suivi, c'est-à-dire d'exiger toujours sans jamais faire la moindre concession, de n'admettre jamais que ce que d'abord elle a exigé, et encore d'après la forme et la manière arrêtées par elle?

» Mais le champ sur lequel le soussigné a appelé la discussion n'est pas nouveau; il a été bien des fois parcouru. Aucune des questions qu'il soulève n'est nouvelle.

» Le système de la légation argentine a été de chercher à résoudre chacune des questions pendantes entre le Brésil et le gouvernement argentin, même celles d'un intérêt secondaire, séparément et toujours de la manière qu'elle veut imposer. Elle a cherché à les résoudre sans remonter à leur cause et à leur source, sans jamais convenir de les supprimer ou de les modifier, afin de rétablir des garanties de paix et de tranquillité pour l'avenir.

« Le gouvernement impérial, au contraire, désirant éclaircir à la fois toutes ces questions, éviter leur retour, rendre effective la convention préliminaire de paix du 27 août 1828 et l'indépendance de la République orientale de l'Uruguay, a entendu et entend, et le soussigné l'a démontré bien des fois à M. Guido, qu'il convenait de considérer le sujet en grand, de mettre de côté toutes questions anciennes et déjà débattues, et qui, pour l'avenir, ne pourraient avoir aucune influence, si leurs causes et les difficultés de la situation actuelle franchement examinées, elles étaient écartées par un accord franc, sincère et loyal qui embrassât toutes les conditions nécessaires

pour signer à la fois la tranquillité du Rio de la Plata, et, par conséquent, celle de la province de Rio-Grande du Sud.

» La légation argentine ne s'est jamais prêtée à ce mode de discussion; elle a toujours exigé que chacune des nombreuses plaintes que son gouvernement a soulevées contre le Brésil fût séparément résolue de la manière par lui formulée.

» Et non content de cela, il a pris pour son compte les questions du Brésil avec le général Oribe.

» D'après les renseignements que le soussigné a exigés et reçus du président de la province de Rio-Grande du Sud, il appert :

» Que sur la frontière du Chuhy et de Saint-Michel il existe trente-six habitations appartenant à des Brésiliens et d'une étendue de 542 lieues carrées, selon les renseignements.

» Sur ces habitations, 33 comprenant 297 lieues carrées, 421,000 têtes de gros bétail, 16,950 chevaux et 49 esclaves, sont mises en embargo par le général Oribe.

» Que sur la frontière du Quarahim, il existe 161 habitations appartenant à des Brésiliens, et d'une étendue de 581 lieues carrées.

» Sur ces habitations, 53 comprenant 141 lieues carrées et 156,000 têtes de gros bétail, sont mises en embargo par ordre du général Oribe, et 59 comprenant 84,000 têtes de gros bétail, sont abandonnées par leurs possesseurs, que des persécutions ont forcés de fuir.

» Qu'au sud du Arapehy il existe 77 habitations appartenant à des Brésiliens, et d'une étendue de 227 lieues carrées.

» Sur ces habitations, 6 comprenant 44 lieues et 57,000 têtes de gros bétail, sont mises en embargo par ordre du général Oribe, et 40 comprenant 111 lieues et 136,000 têtes de gros bétail, sont abandonnées.

» Sur les frontières de Jaguaran et Bagé, 9 habitations sont mises en embargo et 8 abandonnées. Les renseignements ne donnent pas le chiffre de bétail.

» En 1843, le général Oribe prohiba les travaux des

champs, et força tous les habitants ruraux de la bande orientale de se réunir à l'armée sous son commandement, ou de se retirer dans les centres de population occupés par ses troupes; et lorsque, en 1847, Lamas et d'autres officiers appelèrent les Brésiliens pour qu'ils allassent repeupler leurs demeures, ceux-ci les trouvèrent entièrement détruites, et leurs bestiaux enlevés. Rien n'est changé aujourd'hui à cet état de choses.

» En somme, le général Oribe a envahi leur pays avec une armée argentine de plus de 12,000 hommes, et depuis sept ans cette armée s'alimente du bétail des habitations brésiliennes, avec les chevaux desquelles elle se remonte, dont elle mange les bœufs, dont elle vend les cuirs, sans donner aucune indemnité, ces violences étant en outre accompagnées de l'exigence des plus lourds tributs.

» Une grande quantité de Brésiliens, ainsi dépouillés, se sont réfugiés dans la province de Rio-Grande du Sud, réduits au désespoir et à la misère.

» De là sont venues les incursions du baron de Jacuhy.

» Au sujet de la dernière seulement, le gouvernement argentin et le général Oribe ont demandé une satisfaction solennelle, c'est-à-dire ils ont exigé que le gouvernement impérial, qui par des considérations non appréciées n'a pas pris ces Brésiliens sous sa protection, les poursuivit et les mit en prison, traquant jusque dans leur demeure ceux qui y étaient venus chercher un refuge contre la persécution étrangère, sans avoir obtenu, au moins par compensation, aucun soulagement à leurs maux.

» Le gouvernement impérial n'a pas approuvé la conduite du baron de Jacuhy et des Brésiliens qui l'accompagnèrent, auxquels il n'appartenait pas de reprendre par leurs mains les propriétés dont ils avaient été dépossédés. Il a donc envoyé des ordres pour qu'ils fussent dispersés et désarmés. Mais aucune considération ne peut le porter à poursuivre des hommes qui ont souffert tant de spoliations et de violences, surtout quand les auteurs de ces spoliations et de ces vio-

lences n'ont jamais voulu se prêter à aucun arrangement qui donnât quelque garantie pour l'avenir. Et à cet égard voici ce que disait le soussigné à M. Guido dans sa note du 8 mars de cette année :

« Des procédés semblables à ceux du baron de Jacuhy ne peuvent être évités que par des mesures prises en même temps par le général Oribe et par le gouvernement impérial :

» Par le général Oribe, en prenant en considération les réclamations qui ont été faites et les vexations et les violences souffertes par les Brésiliens dans la bande orientale, ou du moins en leur permettant de se retirer avec leurs bestiaux dans d'autres propriétés. La cause ainsi détruite, les effets cesseraient naturellement. »

» A ces propositions si justes, si modérées et si raisonnables, le général Oribe a répondu, le 12 juin dernier, au chargé d'affaires du Brésil à Montevideo, qu'il ne prendrait à ce sujet aucune observation en considération, tant que le gouverneur de Buenos-Ayres et lui n'auraient pas obtenu les satisfactions exigées. A cette note le chargé d'affaires répliqua par une autre, dont la réponse n'est pas encore venue à la connaissance du soussigné, si toutefois elle a été faite.

» Cependant, le gouvernement argentin était intervenu dans la question et se l'était appropriée. Ce n'était pas lui qui avait donné les ordres qui sont cause de tant de complications et d'embarras, ce n'était pas lui à qui il appartenait (car il reconnaît le général Oribe comme président de la République de l'Uruguay) de révoquer ou de modifier ces ordres, et pourtant c'est lui qui se présente en face du Brésil pour en exiger des satisfactions, sans vouloir, et même sans pouvoir (puisqu'il reconnaît le général Oribe comme président de la République orientale) faire aucune concession, ni entrer en arrangement d'une manière juste et raisonnable. Et il se présente en se fondant sur un droit d'alliance !

» Le gouvernement impérial veut discuter ce titre, peser la portée qu'il peut avoir dans l'avenir sur l'indépendance de la

bande orientale; il prouve, au moins par ce qui est connu, que le gouvernement argentin n'est pas compétent pour intervenir et considérer comme sienne cette question; et M. Guido répond en demandant ses passe-ports, parce que ce terrain est nouveau, parce qu'il est étranger à la nature spéciale de sa demande, et parce qu'il est en dehors des ordres formels qui lui ont été donnés!... Le soussigné conclut de là que M. Guido a reçu des ordres pour imposer, et non pour admettre la discussion.

» ... Le soussigné ne répétera pas ce qu'il a dit dans sa note antérieure relativement à l'alliance alléguée entre le général Oribe et le gouverneur de Buenos-Ayres. Les notions qu'en donne M. Guido ne la tirent pas des ténèbres au milieu desquelles elle s'est produite, et dont il conviendrait tant qu'elle sortit. Plus M. Guido cherche à expliquer cette alliance, plus il s'embrouille.

» Il dit maintenant que c'est une alliance fortuite, inévitable, nécessaire, et circonscrite uniquement et exclusivement à la guerre des Républiques de la Plata contre un ennemi commun.

» Le Brésil un ennemi commun! Certes, il n'a jamais été reconnu ni déclaré comme tel. Si ce n'est pas un ennemi commun, si l'alliance a lieu contre l'ennemi commun, si le Brésil est resté neutre dans la question de Rio de la Plata, comment veut-on appliquer à une des nombreuses incursions qui ont été fréquentes sur la frontière, laquelle n'a encore aucun caractère politique, et que le gouvernement impérial a fait cesser, des droits que peut donner une alliance faite contre un ennemi commun?

« Les gouvernements de Rio de la Plata, ajoute M. Guido, » c'est-à-dire le général Oribe, et le gouvernement argentin, » marchent dans une voie distincte, n'ayant d'autre point de » contact que celui de l'union nécessaire pour triompher de » l'ennemi commun....

» L'autorité des deux gouvernements est parfaitement dis- » tincte l'une de l'autre. »

» Cela étant, comment le gouvernement argentin a-t-il pu prendre en mauvaise part que le Brésil, qui n'était pas un ennemi commun, cherchât à s'entendre seul avec l'autorité du général Oribe, claire et distincte de celle du gouvernement argentin, comme dit M. Guido, sur une question qui est évidemment étrangère à la guerre qui existe entre le gouvernement argentin, le général Oribe et le gouvernement de Montevideo, question qui disparaîtrait pour toujours devant un peu de bonne volonté et de judicieuses mesures de la part du général Oribe, auxquelles en viendraient répondre d'autres de la part du gouvernement impérial?

» Le soussigné a dit dans sa note du 8 mars dernier, en se rapportant aux actes commis par le baron de Jacuhy: « Le gouvernement impérial... espère que des actes de cette nature ne se reproduiront pas, si surtout, comme on a lieu de s'y attendre, le général Oribe, et le gouvernement argentin, de son côté, contribuent à faire disparaître les causes primitives et anciennes de semblables faits. »

» M. Guido fait observer que, par ces paroles, le soussigné reconnaît l'influence du gouvernement argentin pour établir dans la bande orientale un ordre de choses selon le désir du Brésil. Et qui peut douter de cela?

» Mais reconnaître que le gouverneur de Buenos-Ayres a une influence extraordinaire sur le général Oribe, à qui il a donné une armée argentine pour envahir la République de l'Uruguay, et que personne plus que lui ne pourrait le disposer en faveur d'un arrangement avec le Brésil, est-ce par hasard reconnaître les effets politiques de l'alliance qu'on invoque, et le droit du gouvernement argentin pour s'approprier la question dont il s'agit?

» M. Guido croit avoir expliqué l'alliance en question par des généralités qui laissent subsister toutes les incertitudes de l'avenir. Cette alliance est une union nécessaire pour triompher de l'ennemi commun. Mais, ce triomphe obtenu, quel sera le sort de la République orientale de l'Uruguay?

Comment et qui la gouvernera ? Comment et sous qu'elle influence seront faites ses élections ? Cela n'importe-t-il pas beaucoup à l'indépendance de cet État et à la tranquillité de ses voisins ? La convention du 27 août 1828 ne l'a-t-elle pas reconnu ? Comment ? le gouvernement argentin et le général Oribe discutent ces points avec un gouvernement européen, la France, à qui ils nient, comme on peut le voir par les notes de M. Guido au soussigné, du 30 avril et du 2 août derniers, le droit de maintenir l'indépendance de la République orientale, et il ne veut pas les éclaircir et les résoudre avec un gouvernement américain voisin, et avec lequel il a signé la convention préliminaire de paix du 27 août 1828, par laquelle tous deux s'obligent à maintenir cette indépendance ?

» Est-il possible que dans cette alliance entre le gouvernement argentin et le général Oribe, ces points n'aient pas été consultés et pris en considération ? On ne peut le croire : c'est une imprévoyance impossible ; et s'ils l'ont été, pourquoi n'explique-t-on pas cette partie si importante de l'alliance ? Refusera-t-on au Brésil le droit de la connaître ?

» Mais M. Guido a clos cette discussion par la demande de son passe-port !

» ... Le gouvernement impérial n'a jamais craint de voir les puissances intervenantes nuire, à leur profit, à l'indépendance de la bande orientale. Les faits ont justifié sa prévision.

» ... Le soussigné ne terminera pas cette note sans repousser l'accusation de déloyauté qui se trouve à la fin de celle de M. Guido. Ce n'est pas du côté du gouvernement impérial que cette déloyauté existe. Il a toujours expliqué ses actes avec franchise et avec une patience extrême ; il s'est toujours montré disposé à faire des concessions justes et raisonnables, dans le cas où il y aurait d'autre part une équitable réciprocité ; il s'est toujours déclaré favorable à un arrangement qui pût clore d'une manière définitive toutes les questions désagréables que lui a suscitées le gouvernement argentin, et qui pût mettre un terme à la guerre qui a dévasté la Plata

et qui continuera à la dévaster si l'on ferme l'oreille aux conseils de la modération, de la justice et de la tolérance, et si l'on ne parvient à faire prévaloir l'oubli du passé ; il a réclamé bien des fois contre les criantes et nombreuses violences dont les sujets brésiliens ont été victimes, et qui, cependant, si elles eussent été réparées à temps, n'auraient pas donné lieu aux derniers événements.

» La déloyauté se trouve du côté de celui qui, accumulant sans cesse plaintes sur plaintes pour des offenses prétendues, n'a jamais voulu en venir à des explications franches et précises ; elle se trouve du côté de celui qui n'a jamais fait la moindre concession, et n'a jamais voulu s'engager par un accord qui, amenant une solution aux questions de Rio de la Plata, assurât la paix, la tranquillité de ces contrées, ainsi que l'indépendance des nationalités qui les occupent.

» Le gouvernement impérial, au contraire, a été et est encore si loyal, qu'il n'hésitera jamais à substituer à des discussions interminables et stériles des conventions solennelles qui les préviennent dans l'avenir, et qui, réglant d'une manière positive et précise tous les points qui ont été et seront encore malheureusement des sujets de discorde entre les États de l'Amérique du Sud, contribuent à y rétablir d'une manière solide l'indépendance, et par le fait, la paix, l'ordre et la liberté.

» Le soussigné réitère à M. Guido les expressions de sa haute estime et de sa considération distinguée.

» PAULINO JOSÉ SOAREZ DE SOUZA. »

Ici finissent les échanges de notes : la rupture est consommée. Le général Guido quitte Rio de Janeiro, et le chargé d'affaires du Brésil à Buenos-Ayres est rappelé. Je remarque en passant, et pour mémoire, qu'à Buenos-Ayres, où rien ne se fait qu'avec la per-

mission de Rosas, des cris de mort sont proférés par la *Mashorca* autour de la demeure du ministre brésilien, dont la vie est menacée. A Rio, au contraire, dans cette ville déjà tout imprégnée de la civilisation européenne, le caractère diplomatique de l'agent de Rosas est respecté jusqu'au bout, et M. Guido s'embarque le 15 octobre en toute sécurité.

---

### III

#### CONSÉQUENCES DE LA RUPTURE.

---

Pour apprécier l'influence que les événements nouveaux survenus dans l'Amérique du Sud doivent avoir sur la décision que la France est appelée à prendre, il faut rechercher quelles ont été les conséquences immédiates de la rupture, et quelles modifications prochaines et certaines elle doit amener dans la question même de la Plata.

Précisons bien les faits, car déjà une diplomatie qui se plaît à amasser les nuages s'efforce de les dénaturer et de les obscurcir. Tâchons que ce point spécial, qu'il nous a convenu de traiter, soit un peu plus clair que les autres côtés d'une question qu'on a si embrouillée qu'elle est passée à l'état d'énigme.

Le Brésil a rompu avec qui? Est-ce avec Rosas? Non. Les démêlés qu'il a eus avec Rosas n'étaient pas de nature à amener la guerre. Ce n'est pour aucun grief propre à la République argentine que M. Guido a demandé ses passe-ports. M. Guido a quitté Rio parce

qu'il ne pouvait obtenir les réparations qu'il demandait au nom d'Oribe. C'est donc avec Oribe que le Brésil a rompu.

Mais Oribe et Rosas sont la même chose ! C'est vrai. Oribe est une créature, un lieutenant de Rosas, qui n'agit que d'après les ordres du dictateur argentin. Mais qu'on y prenne garde : pour Rosas, la vérité est presque toujours une fiction et la fiction une vérité ; Oribe est, à ses yeux, le président légal de la République orientale. Or, sous peine de méconnaître l'indépendance de cette République, que l'Angleterre, la France et le Brésil ont garantie, on ne peut admettre que le même individu soit à la fois président de l'Uruguay et général argentin. Rosas et son *alter ego* sont donc diplomatiquement deux personnes distinctes qu'il n'est pas permis de confondre.

Voici donc quelle est la situation. Le Brésil n'a pas, en ce moment, de motifs directs, suffisants pour faire la guerre à Rosas : il a, par contre, les plus péremptoires raisons pour faire la guerre à Oribe. Je ne m'occupe pas de savoir s'il la fera, je constate seulement ses griefs et son droit.

Cette explication est fort nécessaire, car la diplomatie dont je parlais tout à l'heure a essayé d'opposer au droit du Brésil une fin de non-recevoir dont les journaux rosistes ont fait grand bruit.

Lord Palmerston a invoqué l'article 18 de la convention préliminaire de paix du 27 août 1828, qui prescrit comme obligatoire la médiation de S. M. Britannique dans le cas d'une rupture entre Buenos-Ayres

et le Brésil. Ce cas échéant, celui des deux États qui veut recourir aux armes doit notifier sa résolution à l'Angleterre, six mois avant de commencer les hostilités.

Or il est évident que cet article ne peut s'étendre à Oribe, ni à titre de général argentin ni à titre de président de la République orientale.

Il est certain, et je ne le mets pas un instant en doute, que la destruction du pouvoir d'Oribe porterait à Rosas un coup si funeste, qu'il s'y opposera par tous les moyens. Mais cette intervention ne changera en rien le caractère de la lutte : elle ne fera pas qu'Oribe soit autre chose que ce qu'il est : seulement elle obligera Rosas à faire à l'Angleterre, avant d'agir, la notification exigée par l'article 18.

Cette querelle écartée, j'arrive aux résultats nés ou à naître de la rupture diplomatique dont je viens de raconter les causes.

Les gouvernements ne disent pas à l'avance (et ils ont bien raison) ce qu'ils comptent faire dans tel ou tel cas donné. Seulement leurs intentions ultérieures se préjugent aisément par la double appréciation de leurs actes et de leurs intérêts.

Quels ont été les actes du gouvernement brésilien, après le départ du général Guido ?

Un traité d'alliance offensive et défensive a été immédiatement conclu avec le Paraguay ;

Les rapports existants entre le Brésil et le gouvernement montevidéen sont devenus plus intimes ;

Un emprunt qui a été rempli en vingt-quatre heures



a été contracté par le gouvernement brésilien, pour faire face à des circonstances extraordinaires ;

Une armée a été rassemblée dans la province de Rio-Grande du Sud, limitrophe de l'État oriental : les milices de cette province ont été mobilisées ;

Un des meilleurs officiers du Brésil, le colonel Barros, a été envoyé en Europe pour y recruter des sous-officiers et des soldats, et déjà plusieurs navires sont partis de Hambourg, emmenant bon nombre d'anciens soldats de l'armée du Holstein ;

Enfin l'escadre brésilienne avait reçu, aux dernières nouvelles de Rio, l'ordre de se tenir prête, et à l'heure qu'il est, elle est certainement en croisière dans le Rio de la Plata.

Voilà des faits qui témoignent de la ferme résolution où est le Brésil d'agir vigoureusement, le cas échéant.

Le Brésil a un gouvernement sage, éclairé, ménager de la fortune publique, qui ne se jettera pas à la légère dans une entreprise, mais qui saura faire aux soins de ses intérêts et de sa dignité tous les sacrifices qu'ils exigent.

Ce n'est pas pour qu'ils restent l'arme au bras qu'il a réuni ses soldats sur la frontière de Rio-Grande ; ce n'est pas pour le plaisir de les faire changer de patrie qu'il a enrôlé les hommes du Holstein ; ce n'est pas dans l'unique but de l'exercer à des évolutions maritimes qu'il promène sa flotte dans les parages de Montevideo.

Non ; dans ces préparatifs, dans ces démonstrations,

dans les dépenses que cet état de choses entraîne, il y a un but très-sérieux, une résolution très-arrêtée de se tenir prêt pour toutes les éventualités qui peuvent et doivent surgir.

Je ne sais rien des secrets du cabinet de Rio ; mais à celui qui me dirait que le général qui commande les troupes rassemblées dans le Rio-Grande n'a pas des ordres pour le cas précis où Oribe, dégagé de la peur de la France, ferait une démonstration menaçante contre Montevideo, ou bien que l'amiral Grenfeld n'est pas muni d'instructions pour agir dans le même cas, à celui qui me tiendrait ce langage, je n'hésiterais pas à répondre qu'il s'abuse de la façon la plus étrange, et qu'il n'est pas possible qu'un gouvernement aussi prévoyant et aussi ferme que celui de Rio n'ait pas avisé, par tous les moyens en son pouvoir, à faire respecter ses droits et à sauvegarder sa dignité.

Il y a deux points sur lesquels le Brésil ne fléchira jamais devant le gouvernement argentin, et ces deux points sont précisément le double but de l'ambition de Rosas.

Le Brésil entend maintenir et défendre l'indépendance de la République du Paraguay que Rosas veut absorber dans sa confédération.

Le Brésil, garant, aux termes de la convention de 1828, de l'indépendance de la République orientale, ne permettra jamais que Montevideo subisse la loi de Buenos-Ayres.

Les visées des deux gouvernements sont si directement contraires à l'endroit du Paraguay, qu'au mo-

ment où le Brésil venait de conclure avec le gouvernement de l'Assomption un traité d'alliance offensive et défensive, Rosas se faisait donner par sa junte des représentants un blanc seing financier, à l'effet d'aviser à son aise aux moyens d'incorporer le Paraguay à la confédération. Ce décret, que j'ai sous les yeux, est à la date du 19 mars, et par une coïncidence curieuse, il étend les effets du blanc seing financier aux faits qui nous concernent. Les revenus de la province sont mis sans restriction à la disposition de Rosas, *pendant qu'on est à conclure AVEC HONNEUR POUR LE NOM ARGENTIN la négociation pendante avec la République française.* Ces mots AVEC HONNEUR POUR LE NOM ARGENTIN font mal à lire, et ce n'est pas là de la hablerie espagnole, car ils disent à peine la moitié de la vérité.

Je reviens au Paraguay. Il résulte de toutes les dépêches publiées à Rio que le Brésil ne reconnaît nullement à la confédération argentine le droit qu'elle revendique de s'annexer le Paraguay, droit qu'elle fait découler d'une convention de 1811 qui n'a jamais été exécutée. Le gouvernement brésilien n'admettrait l'incorporation que dans le cas où le Paraguay y souscrirait par un acte spontané de sa volonté. Or jamais le Paraguay n'a été moins disposé à abdiquer son indépendance, et les dernières nouvelles annoncent qu'on y faisait les préparatifs les plus énergiques pour se défendre à outrance contre les attaques de Rosas.

Quant à Montevideo, la question engage le Brésil d'une manière encore plus absolue. La République orientale ne peut pas, même par un acte spontané de

sa volonté, s'annexer à la confédération argentine, et tout le monde sait pourquoi. Le Brésil et Buenos-Ayres se sont longtemps disputé par les armes la bande orientale, et c'est pour mettre un terme à ces sanglantes querelles que la province de Montevideo a été constituée en État indépendant par la convention du 27 août 1828, conclue entre les deux parties contendantes, sous la médiation de l'Angleterre. Montevideo ne peut donc pas abdiquer son indépendance quand même ce serait le vœu de son héroïque peuple, et certes il l'a arrosée de trop de sang pour le vouloir. Il est même fort douteux pour moi qu'il puisse rien changer à son excellente constitution sans l'adhésion de Buenos-Ayres et du Brésil, qui, aux termes de la convention de 1828, ont fait examiner et approuver cette œuvre par leurs commissaires. Ainsi, en vertu de ses droits incontestables comme de ses intérêts évidents, le Brésil tiendra en perpétuel échec les plans ambitieux de Rosas contre la bande orientale.

Je pose très-nettement ces points, pour répondre à une objection que j'ai souvent entendue et qui peut-être se reproduira à la tribune dans le débat solennel qui va s'ouvrir. On a dit que la France devait tenir médiocrement compte des différends qui viennent de s'élever entre le Brésil et Rosas, par cette raison que si les traités Le Prédour n'étaient pas adoptés, Rosas s'arrangerait bien vite avec le gouvernement brésilien pour n'avoir affaire qu'à la France seule. Mon Dieu ! s'il devait en être ainsi, nous ne comprenons pas pourquoi on insisterait tant pour faire ratifier les traités :

car, en s'arrangeant complètement avec le Brésil, Rosas abdiquerait tous ses plans d'usurpation, et il nous donnerait à nous-mêmes des satisfactions bien autrement sérieuses que celles qu'on a stipulées. S'arranger avec le Brésil? mais ce n'est pas seulement pour Rosas s'obliger à laisser en paix le Paraguay, c'est reconnaître qu'Oribe n'est pas le *président légal* de la République orientale, c'est restituer à Montevideo la plénitude de son indépendance et de sa liberté d'action!

Oh! Rosas ne fera pas cela, on peut en être certain. Il restera ce qu'il est, un ambitieux brouillon; il ne s'arrangera pas avec le Brésil!

Ces points posés, j'ai hâte d'en tirer les conclusions qu'ils renferment, et j'arrive à rechercher la conduite que les calculs d'une bonne politique conseillent à la France.

#### IV

##### LES TRAITÉS LE PRÉDOUR. — CONCLUSIONS.

J'ai dit que je laisserai de côté les généralités de la question. Je serai donc très-bref sur les traités dont la ratification est demandée à l'Assemblée. Pour ceux même qui les défendent, ces traités sont une œuvre déplorablement triste, qui soufflette à chaque article l'amour-propre national. On ne les accepte pas, on les subit. C'est une désagréable et sottise affaire dont on ne sait comment sortir et dont on sort mal. On ne se console un peu de l'humiliation qu'on éprouve, qu'en se rappelant que la France est grande et que Rosas est petit. Soit, la France est grande, on peut l'abaisser; Rosas est petit, on peut le grandir. En Europe, il n'y a pas péril à cela, j'en conviens; mais en Amérique, parmi ces populations impressionnables, un peu hâbleuses, faciles au mépris comme à l'admiration, il y a de graves inconvénients à laisser tomber en discrédit le nom de la France. Pour peu qu'on

veuille songer à l'immense avenir commercial qui est réservé à ces contrées lointaines, on comprendra combien il est fâcheux que nos premières armes vis-à-vis d'elles soient des échecs, et que les efforts de nos négociants et de nos marins ne soient pas, dès à présent, aidés et soutenus par le respect qui doit s'attacher à notre puissance. Si donc il faut subir la loi de la nécessité, cette loi est bien dure!

D'autres traités avaient été conclus avec Rosas et Oribe, en 1849. On n'a pas osé en demander la ratification à l'Assemblée, qui l'eût infailliblement refusée, les débats de l'époque le prouvent jusqu'à l'évidence. Pourquoi sanctionnerait-on aujourd'hui les nouveaux traités? Sommes-nous plus faibles qu'en 49? Non; nous sommes plus las, voilà tout; il s'est écoulé quinze mois entre un débat et l'autre, et, dans ce pays-ci, le temps n'est pas de l'argent, comme en Angleterre, mais le temps est un argument donné par l'ennui.

Les nouveaux traités sont-ils meilleurs que les anciens? ménagent-ils mieux l'amour-propre de la France? tiennent-ils plus de compte des droits et intérêts de ceux qu'elle a compromis? Je ne sais pas si on aura la fantaisie de soutenir cette thèse: pour moi je n'ai pas le cœur à la discuter. J'ai lu soigneusement les quatre traités, je les ai rapprochés les uns des autres, et sous les artifices de quelques modifications dans la rédaction, je n'ai trouvé aucune des satisfactions sérieuses que réclamaient les adversaires de la première œuvre de M. Le Prédour.

Mais je laisse de côté toutes les pauvres habiletés de rédaction, sur lesquelles on fera bien de glisser, et j'affirme ceci:

Il y avait pour admettre les traités, au mois de janvier de l'année dernière, des raisons qui n'existent plus aujourd'hui;

Il y a aujourd'hui pour rejeter les traités, des raisons qui n'existaient pas au mois de janvier de l'année dernière.

J'établirai cette double thèse en peu de mots.

Dans les débats solennels auxquels la question de la Plata a donné lieu, et qui depuis quinze ans se sont renouvelés à chaque session, il y a un argument qui a été constamment produit par les adversaires de notre intervention, et auquel j'accorde, pour mon compte, une très-grande valeur, c'est celui qui consistait à dire que les puissances maritimes de l'Europe devaient soigneusement ménager les fières susceptibilités de l'AMÉRICANISME.

Je ne veux pas faire de phrases, et je dis tout simplement que c'était un très-grand malheur pour notre intervention d'avoir contre elle le sentiment de la nationalité américaine. L'Amérique du Sud est tout récemment affranchie, et elle n'aime pas à voir l'Europe, dont elle a secoué le joug, se mêler de ses affaires intérieures. Elle s'effarouche aisément d'actes même légitimes, même pleinement admis par le droit des gens, mais auxquels elle est toujours disposée à prêter une arrière-pensée de conquête. Son indépendance est si

nouvelle, et les garanties en sont si mal assises ! Sa sœur aînée, la vieille affranchie du Nord, l'entretient, le plus qu'elle peut, dans ces ombrageuses dispositions, car plus elle lui rendra suspects les rapports avec l'Europe, plus elle accaparera pour elle-même les riches débouchés qu'offrent ces vastes contrées du Sud, neuves à toutes choses.

Notre intervention avait donc un côté très-fâcheux : elle blessait l'orgueil américain ; elle éveillait de jalouses susceptibilités. Cela est si vrai, qu'au Brésil même, où la France est aimée, où Rosas a toujours été apprécié ce qu'il vaut, on nous voyait avec déplaisir dans la Plata. Les journaux brésiliens de l'époque font foi de cette disposition de l'opinion publique.

Cet argument avait donc, l'année dernière, une importance réelle, et puisque nous étions las, il pouvait nous servir au moins à couvrir honorablement notre retraite. Aujourd'hui l'argument n'existe plus, il a été emporté par la folle ambition de Rosas qui a tourné contre lui-même les alarmes qu'il avait faussement dirigées contre nous. Non-seulement on sait, au Brésil, au Paraguay, dans l'Uruguay, dans la Bolivie, que la France n'a nullement la pensée d'attenter aux jeunes nationalités de l'Amérique du Sud, mais on sait aussi que ces nationalités sont menacées par Rosas lui-même, et qu'en définitive si nous restions dans la Plata, ce serait pour y combattre l'ennemi commun. *L'américanisme* qui était contre nous est désormais avec nous.

Voilà comment le plus puissant argument à l'appui des traités se trouve supprimé. Quant aux raisons nouvelles de les repousser, je me borne à les indiquer.

Ce n'est pas un fait dont il soit permis de méconnaître l'importance, que l'attitude prise par le Brésil à l'égard d'Oribe et de Rosas. Il prouve tout au moins que s'il nous convenait de reprendre dans la Plata le caractère de belligérants, notre entreprise y rencontrerait d'immenses facilités qui nous ont jusqu'ici manqué. Je n'ai aucun goût pour les hypothèses, qui tracent des plans de campagne, et qui font manœuvrer les flottes et les armées ; mais si l'on veut bien se reporter aux objections qui étaient dirigées, l'année dernière, contre les plans qu'exposait M. Daru au nom de la commission, on verra que ces objections tombent d'elles-mêmes, en présence des faits nouveaux qui se produisent, et qu'avec le concours du Brésil, la tâche qu'on présentait comme impossible deviendrait facile.

Je n'insiste pas sur ce point qu'il suffit de signaler, et je pose aux représentants de la France la question suivante : « Êtes-vous donc si satisfaits des traités Le Prédour, au double point de vue de notre dignité nationale et de nos devoirs envers nos alliés, que vous trouviez bon de refuser l'occasion qui s'offre à vous d'avoir pleine et prompte raison de Rosas, sans imposer au pays de nouvelles charges et de nouveaux sacrifices ? »

Je le redis pour qu'on ne m'attribue pas une préten-

tion que je n'ai pas ; je ne sais ce que compte faire le Brésil , mais je sais ce que le soin de sa dignité et de ses intérêts lui commande , je sais qu'il y a à Rio un gouvernement très-éclairé , très-résolu , qui connaît et remplit ses devoirs , je sais enfin que le pays tout entier marche avec son jeune empereur et avec les ministres qu'il honore de sa confiance : cela me suffit pour me donner la certitude que le Brésil sortira avec honneur de la querelle dans laquelle il est engagé.

Je crois qu'avec ou sans la France le Brésil viendra à bout de l'ambition de Rosas , et qu'il ne lui permettra pas de s'agrandir aux dépens des deux républiques de l'Uruguay et du Paraguay.

Mais puisque la fortune de la France lui a donné un rôle accidentel dans ces luttes lointaines , je serais désolé qu'elle y renoncât au moment même où ce rôle peut tourner à son profit.

Il ne faut pas qu'on oublie , si on veut faire sincèrement et habilement les affaires de la France , que nous avons avec le Brésil un commerce d'une immense importance , qui chaque année prend de nouveaux développements et qui , si rien ne le gêne , aura bien vite dépassé le chiffre de 100 millions d'affaires par an. Ce commerce a l'inappréciable avantage d'être fait tout entier par navires français.

Il faut se rappeler également que nos rapports avec le Brésil sont basés sur un traité de 1826 , dont les effets sont expirés , qui ne subsiste encore que par le bon vouloir du gouvernement brésilien , et qu'il suffi-

rait d'une simple dénonciation pour nous en enlever les bénéfices.

Il faut qu'on sache enfin que ces avantages commerciaux faits à la France rencontrent au Brésil une vive opposition ; que des deux partis qui se disputent le pouvoir il en est un plus éclairé , plus civilisateur , plus ami des arts et de l'industrie d'Europe qui protège les intérêts de la France , tandis que l'autre , plus exclusivement américain et un peu anglais , ne laisse échapper aucune occasion de nous nuire et se prononce contre le renouvellement du traité de 1826.

C'est le premier de ces partis qui gouverne , et tout ce que la France fait de hardi , d'intelligent dans l'Amérique du Sud , tout ce qu'elle fait de loyal et de bienveillant pour le Brésil devient , aux mains des hommes habiles de ce parti , un tout-puissant argument pour le maintien des bonnes relations avec la France.

Au contraire , tout ce qui serait fait pour accréditer l'opinion que le gouvernement de France manque de suite et de cœur , que pouvant agir de concert avec le Brésil il s'y refuse , qu'étant entré peut-être un peu légèrement dans une affaire sud-américaine , il la quitte quand le Brésil est prêt à y entrer de son côté , tout cela servirait singulièrement l'opposition brésilienne et desservirait d'une façon peut-être irréparable nos propres intérêts.

On a tant parlé , à propos de notre intervention , de nos relations commerciales dans la Plata , et des sacrifices qu'elles exigent , qu'il serait absurde de sup-

poser que l'Assemblée ne tiendra pas compte de nos relations bien autrement importantes avec le Brésil, alors que pour maintenir, fortifier et développer, dans des proportions immenses, ces relations, il nous suffit de faire ce que nous commande notre dignité.

Je me résume, et je dis que la ratification des traités Le Prédour doit être refusée, en raison de l'attitude nouvelle prise par le Brésil, et par ces trois motifs :

Que notre intervention, qui avait un côté impolitique parce qu'elle éveillait les ombrages de l'américanisme, est aujourd'hui très-politique, parce qu'elle a désormais les sympathies et qu'elle aurait probablement le concours de la première des puissances de l'Amérique du Sud, du seul gouvernement qui soit régulièrement et solidement organisé ;

Que, dès qu'on saura que la France est décidée à avoir raison de Rosas, les situations seront promptement définies, et une entreprise qu'on tenait avec quelque raison pour malaisée, deviendra d'une merveilleuse facilité ;

Enfin que nos intérêts commerciaux ont tout à perdre avec les traités, et tout à gagner avec le maintien de l'intervention.

L'intervention a donc aujourd'hui ces trois avantages qu'elle n'avait pas : elle est politique, facile, profitable. Le moment serait singulièrement choisi pour y renoncer !

Je termine par deux observations.

Qu'est-ce que Rosas ? Un *gaucho* de l'école du docteur Francia, qui a jeté son américanisme dans le moule des idées chinoises. Il ferme impitoyablement aux nations riveraines la sortie du Rio de la Plata et étouffe leur développement qui donnerait aux produits de l'Europe de nombreux consommateurs. Il veut tout monopoliser à Buenos-Ayres, et c'est dans ce but qu'il poursuit la destruction des deux républiques du Paraguay et de l'Uruguay. Peut-il convenir à la France, aux intérêts de la civilisation dont elle tient le flambeau, qu'un tel homme accomplisse une telle tâche, et que la barbarie du *gaucho* opprime, en les séquestrant, d'immenses et riches contrées qui n'attendent pour prospérer qu'un souffle de civilisation amené par la liberté du commerce ?

Ma dernière observation se rapporte plus directement au sujet spécial que j'ai traité, et je la recommande à l'attention des hommes politiques.

Qu'arrivera-t-il dans le Rio de la Plata, si la France s'en retire, et à quel résultat aboutiront les démêlés existants entre le Brésil, d'une part, Rosas et Oribe, de l'autre ? J'ai déjà parlé de lord Palmerston et de l'interprétation abusive qu'il donne à l'article 18 de la convention du 27 août. Ceux qui ont étudié lord Palmerston, savent que plus une thèse est contestable, plus il y tient. Que pourra le Brésil contre des prétentions évidemment injustes, mais qui ont comme arguments à leur service tant de vaisseaux de haut bord et tant de canons ? Le Brésil cédera : il subira

la médiation de l'Angleterre, et les deux plus importants États de l'Amérique du Sud verront leurs différends tant bien que mal terminés par cette entremise. L'Angleterre ne fait rien pour rien : elle mettra un prix élevé à ses bons offices. Qui donc payera les frais de la médiation, sinon la France?

FIN.

